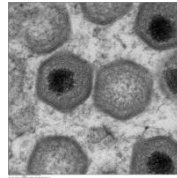


## Pourquoi devons-nous nous préserver de la Peste Porcine Africaine ?



### Historique :

Depuis son émergence en Afrique de l'Est, au Kenya, au début du XXe siècle, la PPA s'est propagée dans toute l'Afrique subsaharienne.

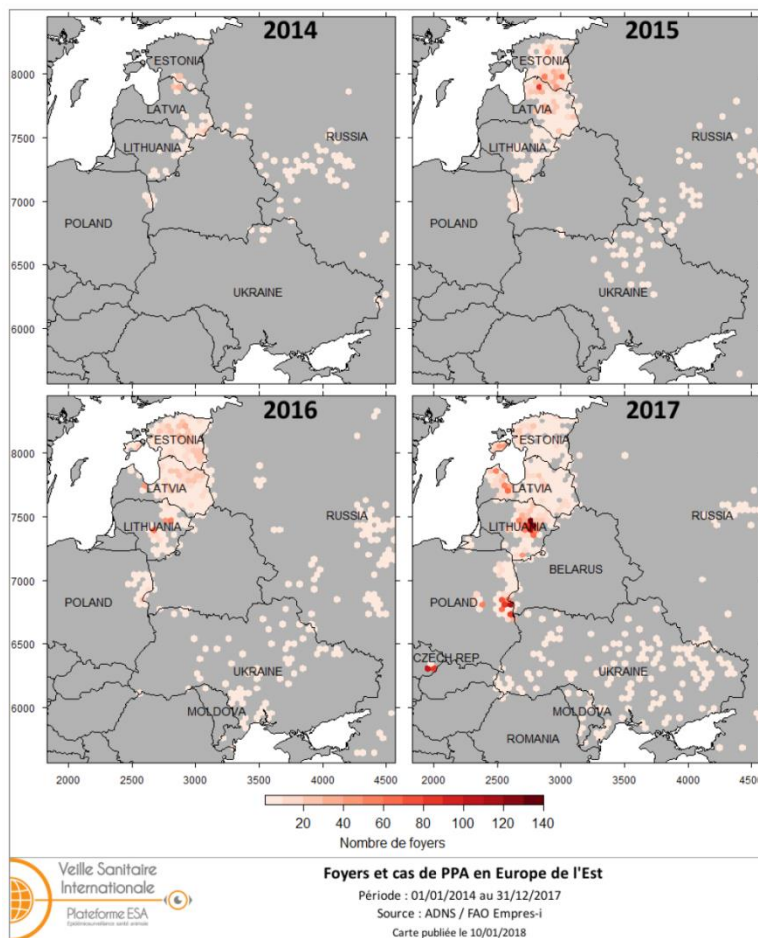
Elle est sortie à plusieurs reprises du continent africain, causant de lourdes pertes économiques en Europe ou en Amérique du Sud.

Elle s'est introduite en Géorgie, par où elle s'est ensuite propagée vers l'Europe de l'Est et la Russie à la fin des années quatre-vingt-dix.

L'introduction en Géorgie est probablement due à l'utilisation dans l'alimentation des porcs, de détritiques ou d'eaux grasses provenant de bateaux, d'avions ou de restaurants.

L'épidémie se propage inexorablement en tâche d'huile depuis le Nord Est de l'Europe.

En 3 ans (2014-2017), **9 259 foyers et cas de PPA**, sur des porcs et essentiellement des sangliers, ont été déclarés en Europe, dans dix pays (Fédération de Russie, Pologne, Ukraine, Biélorussie, Moldavie, les trois pays Baltes, Roumanie et République Tchèque), dont **plus de 4000 cette dernière année**.



- La progression de l'épizootie (= épidémie lorsqu'il s'agit d'une maladie animale) peut se suivre sur le site de l'ESA (Epidémiosurveillance en Santé Animale) : <https://www.plateforme-esa.fr/article/progression-de-la-peste-porcine-africaine-en-europe-de-l-est-extension-vers-l-ouest-en>

La diffusion de la PPA à de nouveaux territoires, notamment d'autres pays européens, à partir des zones infectées, représente une réelle menace.

**Sa propagation est liée à des transports d'animaux vivants infectés et/ou de produits alimentaires contaminés.**

La maladie progresse de multiples façons, « en tâche d'huile » :

- par propagation naturelle de la maladie (sangliers)
- par sauts dûs à l'activité humaine : viande congelée,
  - eaux grasses,
  - transports d'animaux contaminés,
  - activité cynégétique (importation de gibier).

#### Est-ce une maladie transmissible à l'homme ?

- Non, aucun risque sur ce point. Mais c'est une maladie causée par un virus, extrêmement contagieuse et grave qui concerne en Europe, **le porc et le sanglier**.
- Virus à ADN, seul de sa famille mais proche de Poxvirus (ex Variole, vaccine...)

#### A quoi ressemble la Peste Porcine Africaine ?

- C'est une maladie **très contagieuse** qui peut toucher les porcs, quel que soit leur âge.
- Elle se manifeste sous la forme d'un syndrome hémorragique souvent fatal (maladie « rouge ») mais il n'y a **aucun signe clinique spécifique** qui peut faire dire que c'est sûrement la Peste Porcine Africaine.
- **Toute mortalité inhabituelle devrait conduire à suspecter la Peste Porcine Africaine.**
- **Symptômes cliniques**  
Selon la virulence de la souche impliquée, la PPA va se présenter sous différentes formes :
  - **forme aiguë** :
    - forte fièvre (40,5 à 42°C) et/ou hypothermie prononcée (<38°C),
    - anorexie, léthargie,
    - désordres hématologiques s'accompagnant d'hémorragies sous-cutanées et d'ictère (jaunisse), de rougeurs de la peau : extrémités des oreilles, queue, extrémités distales, parties ventrales de la poitrine et de l'abdomen, de cyanose (coloration bleuâtre de la peau par manque d'oxygénation),
    - incoordination motrice dans les 24-48 H avant la mort,
    - vomissements, diarrhée (parfois sanglante) et larmolements,
    - avortements,
    - la mort survient en quelques jours,
    - **et taux de mortalité pouvant avoisiner les 100%**
  - **forme subaiguë** : symptômes moins intenses, avec un taux de mortalité moindre et la mort survenant dans un délai plus long ;
  - **forme chronique** : une clinique insidieuse est observée, avec des signes frustes d'une maladie évoluant sur plusieurs mois.

- La maladie étant très contagieuse, les symptômes se propagent très rapidement à l'ensemble des porcs d'une exploitation. Chez les sangliers, une forte mortalité est souvent rapportée.



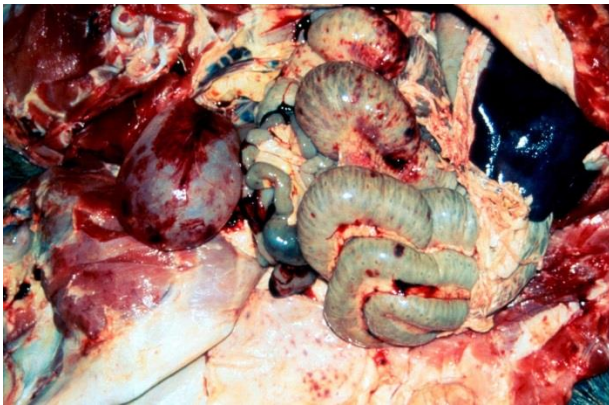
Perte d'appétit, apathie, cyanose, et problèmes locomoteurs dans les 24-48h précédant la mort (crédit photographique : FAO)



Mort subite avec peu de symptômes (crédit photographique :FLI)

### Y a-t-il d'autres maladies qui ressemblent à la PPA ?

- **OUI, ENORMEMENT** : la peste porcine classique (PPC), le SDRP, le rouget, la salmonellose, l'actinobacillose, les infections par des streptocoques, la leptospirose, un empoisonnement par les raticides (anticoagulants), une infection par le Circovirus Porcin...
- **Seules les analyses de laboratoire** (virologiques et/ou sérologiques) **permettent de poser un diagnostic de certitude** et de différencier la PPA des autres maladies à caractère hémorragique.



Crédit photo 3trois3

### Comment le virus est-il transmis ?

**Par les espèces sensibles : Porc, Sanglier, et en Afrique, d'autres suidés, réservoir du virus comme le phacochère.**

**Ce virus est très résistant** aussi bien **dans le milieu extérieur que dans les produits d'origine animale**. Il se transmet de multiples façons :

- **Directement**,
  - par contact entre animaux malades et en bonne santé.
  - voie transplacentaire, les porcelets ainsi contaminés restent porteurs et excréteurs du virus pendant plusieurs mois après la naissance
  - La transmission par voie aérienne à très courte distance est possible.

- **Indirectement :**
  - **par le sang (très infectieux longtemps), tous les tissus et toutes les sécrétions et excréments** des animaux malades ou morts, sécrétions nasales, salive, excréments, urine, exsudat conjonctival, semence et plaies saignantes,
  - **par les animaux** qui ont survécu à l'infection,
  - **par l'intermédiaire de personnes** véhiculant mécaniquement le virus ou d'équipements ou de véhicules contaminés.
  - par ingestion, lors de distribution aux porcs, de **déchets alimentaires contaminés** insuffisamment chauffés, source des épidémies en Europe (Portugal, Espagne, France dans les années 1960s par les « eaux grasses », se méfier des importations illégales de produits à base de viande par des voyageurs).  
*Exemple : Introduite au Portugal en 1957 à la suite de la distribution à des porcs d'eaux grasses provenant d'un avion de ligne assurant la liaison Angola-Portugal, la PPA s'installa dans la péninsule ibérique pendant plus de trente ans. La maladie a aussi fait des incursions dans d'autres pays d'Europe à la faveur des mouvements illicites d'animaux ou de produits animaux contaminés. Ce fut le cas en France en 1964, 1967 et 1977,*
  - **par les tiques molles** du genre *Ornithodoros* (voie ID très efficace),
  - **et l'environnement** lorsqu'il a été infecté : **ce virus est très résistant**. Il peut persister 6 à 10 jours dans les déjections, 2 à 3 mois dans les cadavres et les porcheries. **Les produits issus des porcs contaminés sont source de transmission du virus, y compris dans les produits de fumaison et salaison (jambon, chorizo...), où il peut survivre plus de 140 jours et des années dans la viande congelée** (cas avérés d'épidémie).
  - Le virus est détruit après un traitement thermique à 70°C.  
Le virus pénètre par différentes voies : orale, respiratoire, plaie, génitale...  
Il infecte les macrophages des ganglions du lieu d'entrée (amygdales par ex) puis gagne les différents organes soit par voie sanguine soit par voie lymphatique. La virémie est détectable environ 4 jours après infection et peut persister de plusieurs semaines à plusieurs mois.  
Les organes cibles : Rate Rein Vessie Amygdale et ganglions

### Puis-je vacciner mes animaux contre la PPA ?

**NON : Il n'existe aucun vaccin disponible.**

La prévention, **les mesures de biosécurité et d'hygiène, les quarantaines strictes** et les mesures d'abattage dès le début de l'épidémie par la détection précoce des premiers cas, **sont les seules mesures de lutte disponibles.**

*A relever que le virus de la PPA n'induit pas la synthèse d'anticorps neutralisant ce qui a des conséquences graves à la fois sur le plan clinique et sur le plan prophylactique.*

### Quel est le meilleur traitement pour la PPA ?

**Il n'existe aucun traitement disponible.**

C'est pourquoi les mesures de biosécurité externes et internes sont essentielles.

- Externes : par exemple,
  - disposer d'une quarantaine fonctionnelle et l'utiliser à chaque introduction de nouveaux animaux,
  - protéger son élevage des risques de divagation d'animaux (sangliers, autres animaux domestiques ou nuisibles),

- empêcher l'entrée à toute personne sans votre accord (clôture, portes fermées à clé...),
  - ne pas introduire d'animaux ou produits d'animaux dont l'origine n'est pas garantie (ex semence).
- Internes : principe de la marche en avant des animaux et des hommes, avoir des tenues et des bottes dédiées à chaque secteur de l'élevage, nettoyage et désinfection rigoureuse avec des produits agréés.

### La résistance du virus

| SUBSTRAT                    | PERSISTANCE EN MOIS                 |
|-----------------------------|-------------------------------------|
| Cadavres                    | 2.5 mois                            |
| Porcheries                  | 3 mois / 5 jours (selon conditions) |
| Jambon salé ou fumé         | 3 à 6 mois                          |
| Moelle osseuse de jambon    | 6 mois                              |
| Sang à température ambiante | 18 mois                             |
| Carcasse congelée           | Plusieurs années                    |
| Jambon cuit à + 70°C        | inactivé                            |

*Persistence du virus de la PPA dans différents milieux (CORINNE SORIN, thèse ENVT, 2002)*

### Quelle est l'efficacité de nos désinfectants habituels vis à vis de la PPA ?

N'utiliser que de produits homologués.

Virkon et **Sanifarm** notamment sont efficaces.

Les détergents **Alkybac NF** et **Lipoclean Extra**, tous deux sur une base hydroxyde de sodium, sont des détergents recommandés en appui de la désinfection, y compris en engraissement.

En cas de doute, **demandez conseil à votre technicien Farm'Apro** ou votre vétérinaire.

### Si j'ai un doute sur un cas suspect, que dois-je faire ?

#### Contactez mon vétérinaire

Il pourra alors faire si besoin des prélèvements pour analyses.

### Que se passerait-il en cas de détection d'un foyer ?

**Application de mesures de police sanitaire** : arrêté préfectoral avec délimitation d'une zone de séquestration et d'une zone d'observation, dans lesquelles sont appliquées des mesures sanitaires proches de celles prévues pour les autres maladies infectieuses (Fièvre aphteuse, Peste Porcine Classique...) :

- l'**abattage de tous les porcs** dans les foyers identifiés, avec **destruction des carcasses**, complété par une désinfection des locaux et un vide sanitaire,
- interdiction de mouvements d'animaux,
- réglementation de la chasse de sangliers,
- interdiction d'exportation de denrées alimentaires à base de porcs...

Dans la prise des mesures de prévention et d'éradication, l'analyse précise du risque prend en compte des facteurs tels que :

- la densité et des relations entre les élevages de porcs,
- les types d'élevages de porcs et de **leur capacité à maîtriser leur biosécurité**,
- la proximité avec la faune sauvage, de l'abondance de cette faune sauvage (notamment pour les élevages plein-air).

En conclusion, la PPA entraînerait toute une série de contraintes entravant durablement l'économie de la région contaminée.

En Espagne, le programme d'éradication de la PPA coûta environ 100 millions de dollars entre 1985 et 1995, date de son éradication (Arias et Sánchez-Vizcaíno 2002b).

**Sa prévention est l'affaire de tous.**

Il y a une nécessité absolue du maintien de la vigilance et de la sensibilisation de l'ensemble des acteurs de la santé animale, y compris de la faune sauvage, ainsi que des transporteurs et du grand public compte tenu des risques de diffusion à partir des denrées alimentaires contaminées.